

Compte- rendu du conseil d'école du deuxième trimestre
Ecole de Peipin
Année scolaire 2022/ 2023

Le conseil d'école s'est réuni le vendredi 17 mars 2023 à 18h 00 en présence de:

représentants mairie: M. Dauphin

Mme Michot: absente excusée

représentante périscolaire: Mme Granotier

représentants des parents d'élèves: Mme Garcia Boléa, Mme Durand, Mme Martinez, Mme Perrin
M. Gonin: absent, excusé

enseignants: Mme Montagné, Mme Hanrot, Mme Commerçon, Mme Suquet, M. Mégy

ATSEM: Mme Bartolucci

inspecteur : M. Buyschaert, excusé

DDEN: M. Galland

secrétaire: Mme Perrin

1/ Fonctionnement

a) Vote du compte-rendu du 1er conseil d'école de l'année scolaire 2022/ 2023

Après lecture, le compte-rendu du 1^{er} conseil d'école de l'année scolaire 2022/ 2023 est voté à l'unanimité.

b) Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2023

PS: 14	MS: 10	GS: 10	→ 34		
CP: 21	CE1: 7	CE2: 14	CM1: 13	CM2: 12	→ 67
TOTAL: 101					

Répartitions de classes prévues: elle sera donnée au 3ème trimestre

c) Bilan des actions pédagogiques

§ *Présentation des actions pédagogiques*

- Semaine sans écrans: prévue en fin d'année
- «Semaine du goût»: petit- déjeuner en pyjama: date à fixer
- A l'école on joue: 1 ou 2 fois par semaine: les parents sont invités dans les classes pour animer des ateliers de jeux éducatifs/ pédagogiques. On espère mettre en place ce projet d'ici la fin de l'année.

◇ Maternelle

PS/ MS et GS

matinées jeux de société avec accueil des parents les mardis et jeudis

initiation à la danse avec l'intervention d'Émilie Stangret; présentation d'un spectacle aux familles

sorties nature: sorties à la demi-journée prévues puis une journée complète au mois de mai

fête du court-métrage: film sur le land art et «Le grand méchant loup»

préparation des gâteaux d'anniversaire

marotte (hibou) qui voyage et apporte des confiseries de différents pays (Turquie, Pologne et à venir: Dubaï, Allemagne, Portugal). Possibilités de faire le lien avec les origines des familles.

élevage de papillons

classe découverte à Auzet du 3 au 5 mai sur le thème «Musique et nature»

GS: projet d'élevage de poussins; 1ère éclosion prévue pour le 27 mars.

◇ Élémentaire

cycle rugby période 4; rencontre avec d'autres écoles lundi 22 mai à Sisteron

classe découverte à saint Michel l'Observatoire: locaux vétuste mais animations (et restauration) de qualité.

CP/ CE1

sorties nature: en lien avec les apprentissages en cours; à voir en période 5; besoin de parents accompagnateurs

CE2/CM1

projet « karaté » (sans combat ni contact) avec M. Gonin en période 5: demande d'agrément à envoyer
sortie cinéma « Lynx » mardi 14 mars

CM1/ CM2:

sortie cinéma « Lynx » mardi 14 mars

gestes de premiers secours: interventions des pompiers: contact pris, en attente d'un retour

liaison CM2/ 6ème: collègue contacté, en attente de réponse

infirmière scolaire: respect du corps

élevage de phasmes (et de vers à soie?)

création de textes mis en musique: présentation aux autres classes

ateliers musique animés par les élèves en PS/MS

rencontres sportives avec l'école d'Aubignosc: contact à prendre et projet à construire

Monsieur le Maire demande que les élèves participent aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre en venant chanter la Marseillaise. Cela a déjà été fait par le passé mais l'épidémie de Covid a interrompu cette participation. Les enseignants pensent que cela peut être à nouveau envisagé, sachant qu'ils ne pourront pas obliger les élèves à y participer. Ils rappellent également que les enfants ont des interventions sur ces cérémonies en classe.

d) Point financier sur les coopératives scolaires

§ Compte-rendu financier au 28 février 2023

	Maternelle	Élémentaire
TOTAL DES CHARGES	855, 99 €	12 863,06 €
TOTAL DES PRODUITS	1 275, 83 €	6 815, 92 €
ACTIF	6 439, 74€	4 737, 45 €

Pour 2023: subvention mairie: 750, 00 € / classe

Bilan des actions

élémentaire:

adhésion des familles: 455,00 €

vente du blé de la Ste Barbe: 291,89 €

photos scolaires: 330,00 €

vente chocolats: 363,08

maternelles

adhésion des familles: 296, 00 €

Photos scolaires: 207, 00 €

vente du blé de la Ste Barbe: 202,83 €

vente chocolats: 248 €

Ventes de Noël dans le hall d'Intermarché: organisation à revoir et à améliorer.

e) Fêtes de fin d'année: repas de fin d'année

fête du printemps : déguisements des élèves et goûter vendredi 14 avril. Thème:les planètes

Défilé dans la cour puis vers l'EHPAD avec chorale pour les résidents et les parents de l'école; retour à l'école et goûter (gâteaux et boissons demandées aux familles)

Sorties de fin d'année:

PS/MS et GS: accrobranche selon le budget

CP/CE1: à voir

CE2/ CM1: visite de la cathédrale + exposition «Auberge romaine» à Sisteron

CM1/ CM2: accrobranche selon le budget

Pas de spectacle d'école; éventuellement représentation par classe d'un projet particulier

Moment ludique et festif suivi d'un repas le 30 juin

Pourra être organisé si des parents l'organisent.

Si repas: quelle formule? Pique-nique sorti du sac: peu de familles l'année dernière.

Repas « grillades » à voir ? Beaucoup de familles participaient et cela permettait de partager un moment convivial et d'abonder les comptes des coopératives scolaires. Si cette formule est retenue, la participation des parents pour l'organisation est indispensable.

2/ Entretien, aménagements, proposition d'achat

f) Travaux

demande d'un banc dans la cour élémentaire

zone d'ombre dans la cour de maternelle et le jardin public

installation d'étagères dans le vestiaire de la salle polyvalente communale

déplacement du tableau avec vidéo projecteur dans la classe de CE2/ CM1

Monsieur le Maire prend note des différentes demandes.

g) Achat mobilier

- Monsieur le Maire confirme que 3 000 € seront mis au budget de 2023 pour l'achat de mobilier.

3/ Questions diverses

Nature des travaux sur le toit de l'école? Risques de nouvelles fuites?

L'étanchéité a été refaite mais il est apparu un problème au niveau de l'évacuation du toit: des tuyaux étaient cassés dans des murs porteurs. La mairie a fait intervenir M. Wallon (architecte) pour trouver une solution technique; les tuyaux ont été vidés (découverte de cailloux et même d'une lame de hachette lors de cette opération) puis chemisés doublement avant la pose d'une platine. Les peintures intérieures sont également prévues.

Privilégier la rénovation totale de l'école plutôt que des « rafistolages »?

Monsieur le Maire a entendu la demande mais rappelle le budget conséquent que cela implique et que cela ne pourrait se faire que sur du long terme. Il indique aussi que lui-même et le conseil municipal ont d'autres priorités dans le village. De plus, monsieur le Maire souligne que «L'école n'est pas en si mauvais état que ça».

Création de zones végétales d'ombrage dans la cour de maternelles afin d'apporter des zones d'ombres dans la cour ainsi qu'au niveau des jeux dans le jardin public. La question est posée à monsieur le Maire de végétaliser cette zone avec des carrés de verdure au sol et des potagers en hauteur.

Poubelles qui débordent dans le jardin public

Les poubelles sont vidées 2 fois/semaine, la fréquence va passer à 3 fois/semaine et l'installation d'une 2ème poubelle est envisagée.

Mettre un panneau d'interdiction aux chiens dans le jardin public ?

Cantine: modalités de remboursement en cas de grève ou si un enfant ne souhaite plus y aller ? Les parents souhaitent plus de souplesse pour les inscriptions ou les désinscriptions.

Mme Granotier rappelle qu'elle est présente au bureau les matins à partir de 8h00 pour répondre aux questions des parents et gérer les inscriptions et paiements.

En cas de grève, il est important que les familles répondent aux mails que Mme Granotier envoie: si l'enfant est absent le jour de la grève et que les parents l'en ont informée, le repas n'est pas compté et est reporté. En l'absence de réponse, le repas est facturé aux familles et n'est pas reporté.

Pour les jours de grève et concernant la demande de souplesse au niveau des inscriptions/ désinscriptions, il y a un quota d'encadrement à respecter et il est difficile de solliciter le personnel encadrant au dernier moment. Suite à des abus l'année dernière, il a été décidé par la mairie de cadrer davantage les inscriptions, d'autant que les repas sont commandés 15 jours à l'avance auprès de prestataire.

Pour les absences en raison de maladie, il faut fournir un certificat médical et il y a une carence de 48h car le prestataire fournit des repas frais et cuisinés empêchant un retrait de dernière minute.

Monsieur le Maire rappelle que le prix du repas payé par les parents n'a pas bougé depuis 5 ans et que les augmentations de ce prix ont été prises en charge par la mairie.

L'équipe enseignante souligne la qualité du service restauration et périscolaire, notamment auprès des élèves de maternelle qui retournent en classe après un temps de repos dans un contexte optimal, ce qui n'est pas forcément le cas dans d'autres établissements du fait, par exemple, de transports.

Communication classe découverte: les parents ont reproché un manque de communication sur le voyage scolaire. Les enseignants ont quelque peu «subit» les remarques de quelques parents au retour du voyage. Lors de la réunion d'information avec les parents, il a été précisé que les enseignants n'auraient probablement pas le temps de se connecter au blog car l'emploi du temps est dense. De plus, sur place, la connexion était très compliquée voire impossible pour transmettre des nouvelles.

L'information sur l'arrivée dans de bonnes conditions a été transmise et affichée à l'école.

Le bilan reste que les élèves étaient très heureux de cette classe découverte. Un retour avec un temps de partage autour d'un goûter pourrait permettre un meilleur échange parents/enseignants.

Gestion du harcèlement scolaire: comment la parole des enfants est prise en compte?

Dès que l'équipe enseignante a connaissance d'un potentiel cas de harcèlement, elle intervient. Les élèves concernés sont bien entendu écoutés puis les mesures nécessaires sont mises en place en concertation avec les membres du RASED.

Jusqu'à présent, il y avait des tableaux d'observation des signaux faibles à remplir dans différents contextes (classe, récréation, passage aux toilettes, cantine...).

Depuis cette année, un nouveau protocole est mis en place: pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) qui sera présenté au 3ème conseil d'école pour que l'équipe enseignante ait le temps de se l'approprier.

Il existe également une journée contre le harcèlement en novembre ainsi que des ouvrages pouvant être consultés en classe. Le harcèlement est également abordé par les enseignants dans le cadre de l'EMC.

La séance est levée à 20h30.

La présidente
Mme MONTAGNÉ



La secrétaire
Mme PERRIN

